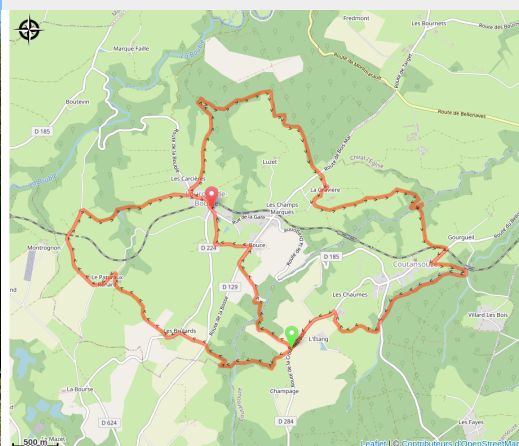


Circuit VTT 16 km - Le Belon

Région Auvergne-Rhône-Alpes



Viaduc de La Perrière (@OTVALDESIIOULE)



En reliant les forêts domaniales de Bois-Mal et des Colettes, vous traverserez par deux fois le vallon du Belon. Récoltez au passage de remarquables paysages de prairies, avec en prime trois viaducs !

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 1 h 10

Longueur : 18.7 km

Dénivelé positif : 580 m

Type : Boucle

Itinéraire

Départ : Louroux-de-Bouble

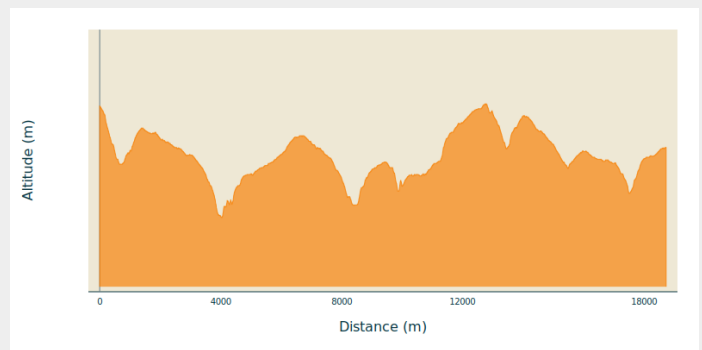
Balisage : Itinéraire VTT

Communes : 1. Coutansouze

2. Louroux-de-Bouble

3. Échassières

Profil altimétrique



Altitude min 399 m Altitude max 563 m

Jaune.

Praticable : toute l'année.

Le Belon – PR 1

1 - Depuis la place du Monument, prendre la D 185 à gauche. Après l'église, poursuivre sur 80 m.

2 - Laisser la route du retour à gauche et emprunter la route qui monte à droite. Elle se transforme en chemin.

3 - Au croisement en T, prendre le chemin à droite. Il s'élève en pente douce dans Bois-Mal. A 900m, suivre le chemin à droite en lisière. Emprunter la piste à droite, couper la D129 et poursuivre en face. Traverser La Gravière.

4 - À la sortie du hameau, prendre la petite route à gauche. Elle devient un chemin (vue sur le viaduc du Belon et le village de Coutansouze). Laisser un chemin à droite puis un autre à gauche et descendre dans le vallon. Franchir le Belon sur une passerelle et remonter sur l'autre versant. Emprunter la D 118 à droite sur 250 m.

5 - Au carrefour, descendre par la petite route à gauche. Elle devient un chemin herbeux. Dans le vallon (viaduc de la Perrière), suivre la route à droite sur 30 m, puis monter à droite dans la forêt par un chemin en balcon. Emprunter la D 118 à gauche sur 20 m, puis descendre à droite vers le lavoir de Coutansouze. Franchir le gué et remonter jusqu'au hameau des Niagnes. Prendre la D 284 à gauche. Laisser la route de l'Étang à gauche et continuer sur 200 m.

► Variante (circuit de 12,5 km) : prendre le chemin à droite et rejoindre Louroux-de-Bouble.

6 - Juste avant le hangar, s'engager sur le chemin suivant à droite (vue sur le Puy Juillat) et descendre dans la vallée du Belon. Franchir la rivière sur une passerelle (ruines du moulin Juillat) et remonter par un sentier encaissé. Traverser la D 129, continuer par la route en face, puis suivre la D 224 à gauche sur 200 m.

7 - Bifurquer à droite sur le chemin en contre-haut d'un bois de peupliers. Laisser un chemin à gauche avant d'arriver aux Bideaux. Au carrefour, suivre la route à gauche sur 300 m, puis la route à droite vers Les Thuizards (vue sur le viaduc de la Bouble).

8 - Prendre à droite le chemin qui se dirige vers une maison, franchir le vallon et rejoindre la D 185.

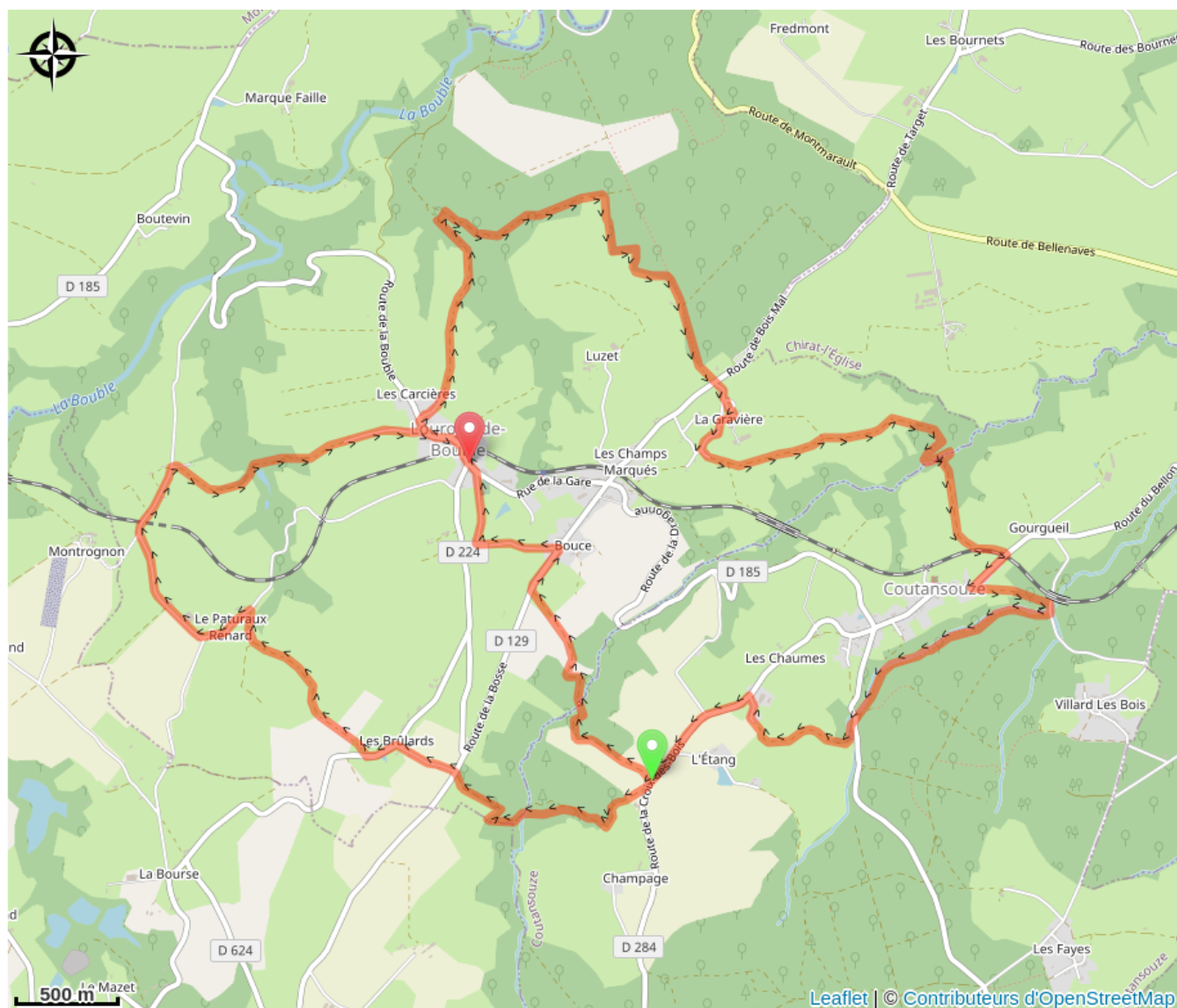
2 - Rejoindre à droite Louroux-de-Bouble.

Page facebook : <https://www.facebook.com/valdesiouletourisme/>

Téléphone : [04 70 45 32 73](tel:0470453273)

Mél : accueil@vdstourisme.com

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques

A la campagne

En forêt

En plein air

Inscrit au PDIPR

Recommandations

- * Montée très raide entre 4 et 5
- * Gué entre 5 et 6
- * Terrain accidenté entre 6 et 7
- * Zone de chasse

Animaux acceptés en laisse uniquement.

Infos complémentaires

- 1 - Bien s'hydrater : La gourde est l'accessoire indispensable, été comme hiver.
- 2 - Toujours dans la poche : Un couteau multifonctions.
- 3 - Mieux observer : En montagne ou dans un parc, une paire de jumelles.
- 4 - Mieux se repérer : Une lampe torche en cas de tunnel, grotte.
- 5 - Autres : Un pique-nique ou, pour les courtes marches, quelques provisions qui aideront à terminer un itinéraire, surtout avec des enfants.

Matériel

IGN 2529

Le Val de Sioule... à pied® - 2023 - Fédération Française de Randonnée Pédestre

Comment venir ?

Accès routier

Louroux de Bouble, à 30km au nord-ouest de Gannat par la D 998 et D 129.
Parking : Place du Monument. Départ possible depuis Coutansouze, devant Le Comptoir des Colettes.

Parking conseillé

Départ depuis la place du Monument., Place du Monument

Source

ALLIER BOURBONNAIS ATTRACTIVITÉ

<https://allier-bourbonnais.fr/>